

Sujet : [INTERNET] Projet éolien SAINT SULPICE LES FEUILLES (87)

De : Tissier Dominique <dominique.tissier1@orange.fr>

Date : 28/12/2021 12:16

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bouchures, Traditions et Héritage

28 décembre 2021

Objet: Enquête publique Parc éolien de SAINT SULPICE LES FEUILLES (87)

Monsieur le Président de la commission d'enquête, Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Si nous nous disons soucieux de la préservation de la qualité de vie de notre territoire, de son développement harmonieux et de son avenir, il est difficilement soutenable de prétendre que d'y implanter une zone industrielle d'aérogénérateurs géants (180 m de haut), comme la SARL PARC EOLIEN DE SAINT SULPICE le propose, soit compatible avec nos préoccupations.

En plus de tous les arguments développés concernant la pollution visuelle, le danger pour la faune (oiseaux chiroptères), risque pour la santé humaine (voir dernier avis du tribunal administratif de Toulouse) et animale, etc.. nos concitoyens et nos élus expriment de plus en plus fort leur opposition à l'implantation de ces zones industrielles dans notre région. Cette opposition est due, à la multiplication anarchique des projets dans le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse, dans le sud de l'Indre et l'est de la Vienne d'où un sentiment angoissant d'encerclement.

Force est de constater qu'il n'est malheureusement plus question que « d'un sentiment » mais bien d'une terrifiante réalité lorsque l'on regarde les cartes des projets éoliens dans ces régions (voir document ci-joint concernant uniquement la Nouvelle Aquitaine). A tous les niveaux dans la région, nos élus ont perdu la main sur le contrôle de cette autre pandémie et les promoteurs en profitent pour s'engouffrer dans ce vide. L'état, encore une fois, a dépossédé la région de ses choix et de son autorité.

Or, dans un récent sondage de l'IFOP la concertation locale est plébiscitée.

A la question : De laquelle des ces affirmations vous sentez-vous le plus proche ?

1/ Compte tenu des enjeux soulevés par la production d'énergie éolienne, le choix d'implanter ou non des éoliennes ou des zones industrielles d'éoliennes devrait systématiquement se faire en concertation avec les territoires et leurs habitants ?

Ou,

2/ Compte tenu des enjeux soulevés par la production d'énergie éolienne, le choix d'implanter ou non des éoliennes ou des zones industrielles d'éoliennes devrait systématiquement se faire au niveau étatique ?

Les Français optent massivement (80%) pour une concertation locale, alors

qu'aujourd'hui la décision d'implantation d'une zone industrielle d'éoliennes se prend à la préfecture ??

Nous constatons aussi que l'enquête publique préalable, que vous menez à Saint Sulpice les feuilles, se déroule en pleine crise sanitaire. De ce fait nous nous interrogeons sur les conditions actuelles de son organisation en pleine crise sanitaire du COVID 19 ?

Les différentes contraintes liées à la période ne nous semblent pas permettre d'envisager l'organisation sereine d'une telle enquête, pourtant fondamentale pour recueillir l'avis des habitants de notre territoire, dont la demande d'être écouté et entendu est pourtant plébiscitée comme le montre l'enquête. Nous savons tous que la participation des citoyens par voie dématérialisée pose la question de l'égalité d'accès à l'outil numérique et de son appropriation par certaines catégories de population, en particulier les personnes âgées, isolées et vulnérables, catégories que nous rencontrons souvent dans nos villages.

En conclusion, nous nous opposons vigoureusement et définitivement à ce projet. Ne sacrifions pas toute une région, sa population, ses paysages, son environnement, sa faune et son économie pour des petits profits ne concernant que quelques uns.

Restant à votre disposition, recevez, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, Messieurs les commissaires-enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour l'Association, le Président

Dominique Tissier.

— Pièces jointes : _____

Carte des projets éoliens en Nouvelle Aquitaine.pdf

1,2 Mo

